

COMMUNIQUÉ

Le CN déclare un dividende pour le TR2 2017

REGINA, le 24 avril 2017 – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration a autorisé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le TR2 2017. Un dividende trimestriel de quarante et un cents et quart (0,4125 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 30 juin 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juin 2017.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

-30-

Sources:

Médias
Jonathan Abecassis
Directeur
Relations avec les médias
514 399-7956

Investisseurs
Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
514 399-0052